



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 2 avril 2013 à 19 h, les projets de résolution sur les projets particuliers suivants :

1. Projet particulier PP27-0181 dont l'objet est de modifier respectivement les projets particuliers PP27-0144 et PP27-0114 qui ont permis l'installation d'un écran visuel sur un bâtiment de la compagnie Vidéotron situé au 2155, boulevard Pie-IX, localisé entre les rues de Rouen et Ontario Est (dossier 1130603003).
2. Projet particulier PP27-0182 dont l'objet est de permettre la démolition de la résidence située au 2557, rue Pierre-Tétreault et la construction d'un bâtiment d'habitation, localisé entre la rue Hochelaga et l'avenue Pierre-De Coubertin (dossier 1130603004).

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 7 mai 2013, à 18 h 30, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée, les projets particuliers ainsi que les conséquences de leurs adoptions seront expliqués. Le conseil d'arrondissement entendra également les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets particuliers contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets particuliers et les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, située au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 9^E JOUR D'AVRIL 2013

M. Magella Rioux
Secrétaire d'arrondissement